



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON

L'an deux mille vingt-trois, le 21 mars, à 18h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 15/03/2023, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de réunion de la mairie d'Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE.

Nombre de membres en exercice : 62 Nombre de membres présents : 42 Nombre de suffrages exprimés : 51 Votes Pour : 51 Vote(s) Contre : 0 Abstention(s) : 0	Objet : Communauté de Communes Aure Louron – budget ANC - affectation des résultats de l'exercice 2022 sur le budget 2023 N° 2023-30
--	--

Présents (42) : PUCEL Matthieu, PICHON Evelyne, MOUNIQ Jean, CASPAR Elvire, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, DUNAN Anne, DUBARRY Jean-Bertrand, VIDAILLET Jocelyne, MALERE Hélène, GIRON Julienne, DESCOUENS Bernard, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, FINES Frédéric, ESCOULA Bernard, GALAUP Dominique, CONSTANTIN Luce, ARMANET Henri, RICARD Louis, RODRIGUEZ Marie-José, CARTAN Olivier, MUR François, CHAZOTTES Michel, SOLANA Michel, RAHALI Sabine, DUBERNARD Alain, PETIT Caroline, BRUNET André, REY Sylvie, LACAZE Noël, PELIEU Michel, CLIMENT Emmanuel, ACCHINI Nicole, SOULE-ARTOZOUL Rosa, OZUN Benjamin, DARAN René, MIR André, FORTUNE Didier, BEYRIE Maryse, ISOART Jean-Michel.

Absents (11) : GRANGE Jean-Baptiste, GISTAU Patrick, SAINT-PASTEUR Marcel, BESSONE Michel, GAY Eric, BERTRANUC Evelyne, JARENO Sandra, LEGOFF Stéphanie (excusée), BOURREC Christophe, NARS Aline, CASCARRE Victor.

Procurations (9) :

- DESMARAIS Nadine à DUNAN Anne
- ESTRADE Pierre à CARRERE Philippe
- PUYAU Maryse à CONSTANTIN Luce
- RIVIERE Alain à RICARD Louis
- ROBIN Isabelle à RODRIGUEZ Marie-José
- HELARY Yann à OZUN Benjamin
- SALAT Jacques à DARAN René
- AIZIER Philippe à MIR André
- DELOM Christian à BEYRIE Maryse

M. Jean-Michel ISOART a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Le Conseil Communautaire, après avoir adopté le Compte administratif de l'exercice dont les résultats, conformes au Compte de Gestion, se présentent comme suit :

COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON**PROJET D'AFFECTATION DES RESULTATS 2022****BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF 2023**

<u>1/SECTION DE FONCTIONNEMENT</u>	
DEPENSES	32 039,66 €
RECETTES	32 508,00 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice	468,34 €
Résultat antérieur - Excédent	1 302,26 €
Résultat cumulé à affecter - Excédent	1 770,60 €
<u>2/ SECTION D'INVESTISSEMENT</u>	
DEPENSES	0,00 €
RECETTES	0,00 €
Résultat d'investissement de l'exercice	0,00 €
Résultat antérieur - Excédent	3 886,28 €
Résultat cumulé à affecter - Excédent	3 886,28 €
RAR Dépenses	0,00 €
RAR Recettes	0,00 €
Solde des RAR	0,00 €
Résultat cumulé avec RAR	0,00 €
<u>INSCRIPTIONS BUDGET 2023</u>	
R.001 - Solde d'exécution de la section d'investissement (excédent)	3 886 €
D.001 - Solde d'exécution de la section d'investissement (déficit)	
R.1068- Excédent de fonctionnement capitalisé	
R.002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	1 770 €
D. 002 - Résultat de fonctionnement reporté (déficit)	
D. INV - Restes à réaliser dépenses	
R. INV - Restes à réaliser recettes	

Approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, l'affectation des résultats de l'exercice 2022 sur le budget 2023 telle que présentée par Monsieur le Président.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président
Philippe CARRERE


COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON
Château de Ségure
65240 ARREAU